

Service émetteur : Délégation Départementale des Côtes d'Armor
Pôle Santé-environnement

Date : Saint Brieuc, le 14 février 2019

SBAA - SAINT BRIEUC AGGLO. REGIE

(0028)

Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 09 janvier 2019 à 14h30
Prélèvement	02200199600		par : LABOCEA - ADRIEN PITART
Installation	UDI 000747	PLERIN CENTRE ET NORD	Type visite : AUBAC
Point de surveillance	S 0000001276T	VILLAGE DES ROSAIRES	Motif : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES
Localisation exacte	SANITAIRES ECOLE DE VOILE		
Désinfection	Non		

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatif				
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,06 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	0,05 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,11 mg(Cl ₂)/L				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan 2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN Tél : 02 96 01 37 22 Fax 02 96 01 37 50 Responsable : Mme C. PRODHOMME)

Type d'analyse : AUDIV (Code SISE : 00197594) Dossier : 19-000458-001	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
FER ET MANGANESE					
Fer total	260,0 µg/L				200,00

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00199600)

Il est noté, dans une moindre mesure, la confirmation d'une teneur élevée en fer (cf. alerte ARS du 11/01/2019), supérieure à la référence de qualité fixée à 200 µg/l pour ce paramètre : A SURVEILLER.

Pour le DGARS, et par délégation
l'Ingénieur du Génie Sanitaire

signé

Carole CHERUEL